

La Mézière

Lotissement des Lignes-de-la-Gonzée : 170 logements

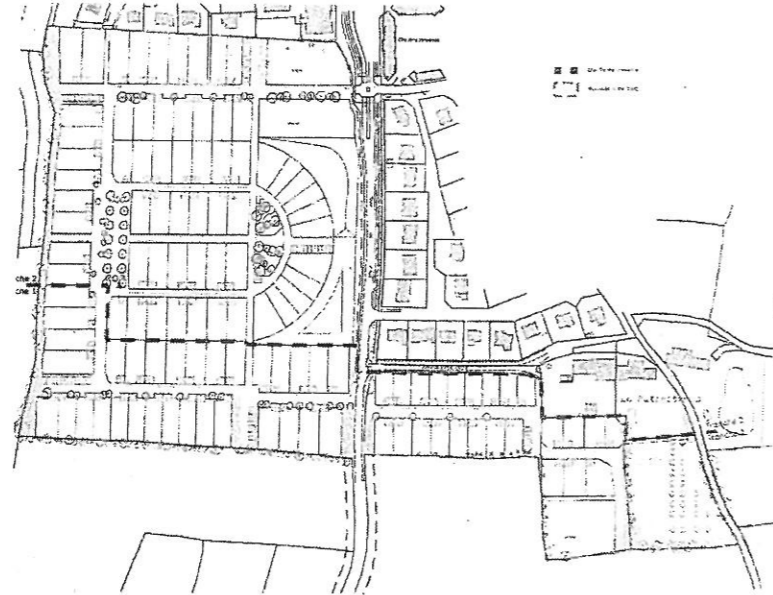
La semaine dernière, le conseil municipal a adopté le dossier de réalisation du lotissement des Lignes-de-la-Gonzée, situé au sud de la ville. Le programme de 170 logements est constitué d'habitat individuel et collectif pour un respect d'une mixité sociale et d'une diversification de la typologie de construction. Le groupe Launay a été retenu en qualité de concessionnaire pour l'aménagement de la Zac.

25 logements par hectare

La zone à urbaniser se compose de deux ensembles de part et d'autre de la route de Pacé : côté Lignes-de-la-Gonzée, sur 6,3 ha, et côté de la Patenoterai, sur 1,7 ha. Une opération de 50 logements par an, la première tranche sur la partie sud, vers la Patenoterai, de 2011 à 2013.

Le programme : 54 logements collectifs et semi-collectifs soit 17 locaux sociaux et 37 en accession à la propriété. 116 logements individuels, soit 41 lots de 250 à 400 m² de type groupés, 52 lots de 401 à 450 m², 20 lots 451 à 550 m² et 3 de plus de 550 m².

La Zac va assurer une répartition



Plan du lotissement : en haut vers le centre-ville, en bas direction Pacé, à gauche les Lignes-de-la-Gonzée et, à droite, La Patenoterai.

équilibrée et diversifiée de l'offre : 32 % de collectifs ou intermédiaires (25 % dans le PLH, plan local de l'habitat) 24 % de lots denses (20 % dans le PLH) 44 % de lots libres (50 % dans le PLH).

La grande partie des parcelles est orientée nord-sud. Le programme de la Zac va compter 26 logements dédiés à une offre spéciale : logements locatifs sociaux et accession aidée à la propriété soit 15 % du total. La Zac

atteint une densité de 25 logements à l'hectare.

Programme équipements publics

Outre les équipements de la Zac, l'opération prévoit des participations financières d'équipements. Le programme va accroître d'environ 10 % la population. La population actuelle est de 4 253 habitants pour un taux d'occupation de 2,7 habitants par logement. À la fin de la Zac, la population est estimée 4 712 habitants, soit 459 habitants qui vont résider aux Lignes-de-la-Gonzée.

Participations des équipements de superstructures

Restaurant municipal : 200 000 €, restructuration de la bibliothèque et CLSH : 100 000 €. Participations aux infrastructures : 775 100 € au total, pour l'enfouissement de ligne électrique, la restructuration de la route de Pacé, la sécurisation du carrefour RD27 - VC11, l'aménagement de la rue de Texue et le parking des salles de sports.

Cession de terrains : 300 m² pour la rue de Texue et 3 000 m² pour les jardins familiaux.